



Juin 2021 | Numéro 2

LES ENTRETIENS SPORT ET INNOVATION

PUBLICS ET TERRITOIRES



**PIERRE GUIBERT, SECRETAIRE
GENERAL DE LA LIGUE DE FOOTBALL
AMATEUR & MATHIEU ROBERT, CHEF
DE PROJET « ACTIONS CITOYENNES
ET SOCIALES »**

Le sport est souvent présenté comme facteur d'inclusion sociale et sa capacité à rassembler comme une évidence scientifique. En quoi la Fédération Française de Football (FFF) est-elle concernée par cette réalité ?

Il s'agit bien d'une responsabilité sociale qui s'impose à la FFF **par les** valeurs qu'elle incarne, le poids du football et son impact, mais aussi le nombre de

clubs et l'appétence évidente des populations fragiles pour le ballon rond. Les clubs, dans le cadre de démarches autant bienveillantes qu'inclusives, fournissent leurs meilleurs efforts pour que ces populations se sentent intégrés dans la société. Cette contribution du football amateur dans ce parcours d'intégration républicaine doit être accompagnée par la FFF.

Pouvez-vous nous présenter les actions de la FFF en matière d'inclusion des réfugiés et détailler la genèse de cet engagement ?

Nos clubs, véritables poumons du football amateur, n'ont pas attendu une quelconque dynamique fédérale pour se lancer dans ce processus inclusif. Nous avons capitalisé sur leur engagement pour valoriser de bonnes pratiques et conceptualiser des formes de mobilisation, à deux niveaux :

- Clubs : le Fondation du football, largement mobilisé sur le sujet, s'est engagé en 2019 dans la production d'un Guide Football et Réfugiés à destination des clubs. En complément de cet outil, le Fondation s'appuie sur les trophées Philippe SEGUIN pour valoriser des initiatives citoyennes de clubs. Certaines des initiatives sont

«

**CAPITALISER SUR
L'ENGAGEMENT DES CLUBS
POUR VALORISER DE BONNES
PRATIQUES ET
CONCEPTUALISER LES FORMES
DE MOBILISATION**

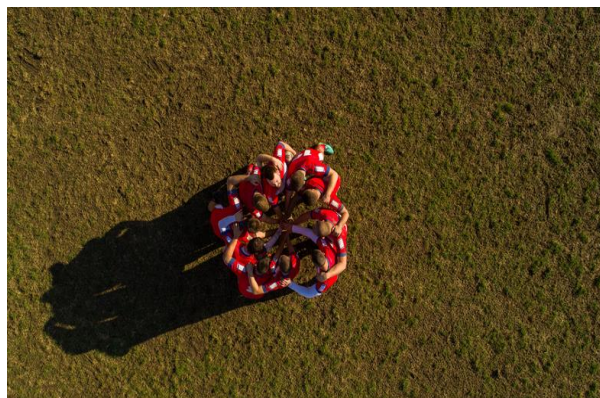
»

Quel accompagnement la FFF propose t'elle pour les clubs ?

La diffusion du guide constitue une première étape que nous devons reprendre. Le levier financier ne peut être passé sous silence. C'est pourquoi, pour la 2ème saison consécutive, nous avons intégré les programmes inclusifs dans les actions éligibles au titre du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport (ANS-PSF).

présentées dans ce guide.

- Les Ligues et Districts : la FFF s'appuie sur un réseau de référents régionaux en charge de la citoyenneté pour diffuser des bonnes pratiques menées par les instances et expliquer les formes de relations à entretenir avec les acteurs spécialisés.



Quels sont les principaux freins à la mise en place de vos initiatives ?

L'engagement complet de la FFF repose sur la mobilisation des centres de ressources à un niveau homogène. Ces dernières sont déjà pleinement engagées sur les sujets sociétaux mais souffrent, pour certains d'entre elles, d'un manque d'accompagnement de notre part. Ce que nous prévoyons de faire au cours de la saison 2021/2022.

Quelles sont les perspectives pour consolider et pérenniser votre engagement ?

Les leviers financiers sont à consolider en plus de l'écriture d'actions types dont les acteurs de la puissance publique pourraient s'emparer pour en devenir partenaires. En tant qu'acteur tête de réseau national, nous devons nous assurer que le football est bien identifié comme un levier d'inclusion important dans un parcours d'intégration.



Rassemblement dans le cadre du projet Footballeurs Citoyens

CONTACT

Prn-si@creps-pdl.sports.gouv.fr

www.creps-pdl.sports.gouv.fr/prn-si.presentation